



Minute sécurité
Les rubalises ne sécurisent pas une zone de danger



Une zone de danger est une zone présentant **un risque potentiellement grave**

Lorsqu'on détecte zone de danger non protégée, on peut la baliser ponctuellement avec des rubalises, mais avec une vigie, ceci jusqu'à la mise en place **d'une fermeture qui empêche l'accès sans utilisation d'un outil**



Les rubalises, les chaînes, les cordes, etc... ne sont pas adaptées pour réaliser une sécurisation continue d'une zone de danger grave sans la présence permanente d'une vigie.

Leur utilisation est donc interdite pour sécuriser une zone de danger grave en l'absence de vigie.

Extrait du standard AMF « sécurisation zone de danger (lien ci-dessous) »

Lien → : [Standard Sécurisation Zone de Danger 20230927.pptx](#)



Règle d'Or N°2
J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes

